



COVID-19 : les bonnes pratiques dans les clubs

Pour lutter contre la propagation du Covid-19, la Fédération française de billard recommande des mesures de sécurité sanitaire strictes, adaptées à la pratique de ses disciplines dans le cadre de la reprise progressive des activités autorisées.

1. ACCÈS AU CLUB



Les clubs situés en zone verte sont réouverts.
Les clubs situés en zone orange restent fermés.

2. À L'ACCUEIL



Ne pas se présenter au club plus de 5 minutes avant le créneau horaire réservé.



Le port du masque est obligatoire en tout point du lieu couvert qu'est la salle de billard.



Les joueurs doivent se présenter avec leur propre matériel : queue de billard, craie, gant, bouteille d'eau, etc.

3. DANS L'AIRE DE JEU



Nettoyer le billard, la chaise et les éléments proches (table, compteur, etc.) avec un produit désinfectant-détergent et serviettes en papier (mis à disposition par le club), avant de jouer et avant de quitter l'aire de jeu.



Tirer à la bande consécutivement pour savoir qui va commencer ou utiliser une autre méthode ne contredisant pas le principe de distanciation.

4. L'ÉCOLE DE BILLARD



1 seul accompagnateur est autorisé à accéder à l'accueil du club pour les pratiquants mineurs. Il n'assiste pas à la séance.



2 personnes au maximum par table de billard dans la limite de 10 personnes présentes dans l'aire de jeu, encadrants inclus.



Les encadrants doivent utiliser leur propre matériel pour les démonstrations (queue, craie, etc.).



Les joueurs réservent leur créneau, via un système de réservation à distance mis en place par le club.



Les réservations s'effectuent selon 2 personnes au maximum par table de billard dans la limite de 10 personnes présentes dans l'aire de jeu.



Les personnes entrant doivent se laver les mains avec du savon ou une solution hydroalcoolique.



Respecter les mesures de distanciation signalées dans le club, soit deux mètres entre chaque personne et chaque vêtement déposé.



L'espace de convivialité est accessible, toujours dans le strict respect des mesures de sécurité sanitaire.



Se saluer par un mouvement de la tête ou de la main, sans contact.



Limitier à un seul joueur l'utilisation du compteur de points.



Attendre que l'adversaire soit assis pour jouer à son tour.



Limitier à un joueur la manipulation des billes, quilles, racks, etc. préalablement désinfectés.



Se laver les mains après chaque match.



La distanciation d'au moins deux mètres doit être respectée entre les pratiquants, et entre les pratiquants et les encadrants pendant les explications et les consignes. Aucun contact physique pratiquant/encadrant, ne doit être effectué, pour aider à la correction d'une posture ou d'un mouvement.